

développement et civilisations



www.lebret-irfed.org

N° 351 février- mars 2007

Éditorial

Urgence planétaire

Dans le contexte de la mondialisation libérale qui creuse un peu plus chaque jour le fossé entre pays riches et pays pauvres, l'aide au développement ne peut être considérée comme matière à option. C'est d'abord une question d'équité et de justice. Comment en effet accepter que 20% de la population de la planète accapare 80% des richesses, alors que 850 millions de personnes souffrent de malnutrition? Mais c'est aussi une question de paix et de sécurité pour l'ensemble de l'humanité.

Sous l'égide des Nations unies, la plupart des pays industrialisés avaient accepté en 1970 de consacrer 0,7% de leur richesse annuelle à l'Aide publique au développement (APD). Trois décennies après, on est toujours loin des engagements pris puisque l'APD représente, en moyenne, à peine 0,3% du revenu national brut des pays donateurs.

Et encore faut-il relativiser cet « effort » car, comme le rappellent les auteurs de l'article « *le montant du préjudice causé aux pays en développement par la politique commerciale et agricole des pays du Nord est plusieurs fois supérieur à l'ensemble de l'APD mondiale* ».

Face à la pauvreté de masse des populations, au Sud mais aussi au Nord, les hommes politiques vont-ils enfin inscrire la solidarité internationale dans leurs priorités? L'état d'urgence planétaire le commande.

François Bellec

francois.bellec@lebret-irfed.org

Coopération internationale

La responsabilité des Etats et de la société civile

par **Gustave Massiah*** et **Bernard Pinaud***

Malgré les promesses, l'aide publique des pays du Nord au développement des pays du Sud est bien timide. La France ne fait pas exception à la règle. C'est pourquoi une cinquantaine d'associations de solidarité internationale, regroupées au sein du CRID (Centre de recherche et d'informations sur le développement), a décidé d'interpeller les candidats aux élections présidentielle et législative de 2007. Cette action citoyenne repose sur une nouvelle conception du développement et est marquée par son engagement dans la mouvance altermondialiste.

Au-delà des effets de mode et des risques de récupération, le développement durable permet d'ouvrir un débat sur la nature du développement. On y retrouve la question essentielle qui va marquer le développement durable, celle du rapport entre la question sociale et la question écologique. Aujourd'hui, la question écologique s'impose comme une question fondamentalement nouvelle. La discussion ne se limite pas à un débat théorique, elle comprend la réflexion sur les stratégies et les alliances.

Une nouvelle approche du développement

Le développement ne saurait se réduire à la croissance, même si la production de richesses et l'efficacité économique restent indispensables. Le développement durable associe à cette dimension l'impératif d'égalité sociale, de préservation de l'environnement et des droits des

générations futures, de défense des libertés et des droits démocratiques, d'équilibre géopolitique fondé sur une remise en cause structurelle des déséquilibres Nord-Sud et de respect des diversités culturelles. Pour le définir, il faut lui donner un sens qui tienne compte de la critique du modèle dominant, celui de l'ajustement de chaque société au marché mondial, sans oublier la critique des modèles précédents dont l'échec a conduit à ce dernier. L'imposition dogmatique de politiques d'ajustement s'est traduite par un échec de moins en moins contesté : croissance de la pauvreté, discriminations et inégalités, sociales et écologiques, dégradation de l'environnement et des libertés démocratiques.

Pour autant, un nouveau modèle ne peut être défini comme l'inverse symétrique du modèle dominant, à savoir celui de l'ajustement structurel. Ce n'est pas parce que ce dernier condamne les déséquilibres

* Gustave Massiah est ingénieur économiste, président du CRID, membre fondateur d'ATTAC et membre du Conseil international du Forum social mondial (FSM).

* Bernard Pinaud est délégué général du CRID, vice-président de Coordination Sud et membre du Conseil international du FSM.

qu'il faut refuser l'équilibre, ce n'est pas parce qu'il idéalise le marché que le modèle alternatif devrait reposer sur sa négation totale. Il ne s'agit pas de mettre bout à bout des modalités inverses, il s'agit d'opposer une orientation et des objectifs et d'en déduire les modalités.

Dans cette nouvelle conception, le développement met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux. La régulation de l'économie et des échanges est fondée sur le respect des droits, des droits civils et politiques autant que des droits économiques, sociaux et culturels. L'efficacité économique nécessite de savoir comment produire les richesses. Il faut aussi se demander quelles richesses produire et comment les répartir. Pour autant la régulation par les mécanismes de marché garde son intérêt, mais elle ne peut pas être subordonnée au seul marché mondial. Il ne faut pas négliger l'encouragement du marché intérieur, des formes de consommation collective, du renforcement du lien social.

Un développement dans la durée n'est possible que s'il est accepté, géré, coordonné par les sociétés concernées.

Une politique de développement doit être définie par rapport à une situation, aux dynamismes internes et à la mobilisation de la société. Un développement dans la durée n'est possible que s'il est accepté, géré, coordonné par les sociétés concernées et s'il prend en compte les réalités sociopolitiques locales. La réussite d'une politique repose d'abord sur la légitimité du pouvoir et l'adhésion populaire à sa politique. L'ajustement structurel imposé est certainement une des plus mauvaises manières de répondre à ces impératifs. D'une manière générale, les politiques imposées de l'extérieur peuvent forcer la modernisation mais elles débouchent souvent sur des conflits et des crises qui annulent tous les progrès.

La question de la démocratie est essentielle. Certes, elle ne peut pas être réduite à un nouveau dogme, celui de l'identité entre le marché et la démocratie. Le mépris pour les aspirations démocratiques et les libertés a été, pour une part majeure,

le fossoyeur des régimes soviétiques et des régimes issus des indépendances. Mais la référence à la démocratie et aux libertés ne peut pas être rhétorique. La démocratisation est une des conditions de la mobilisation et de l'engagement pour le développement. Elle fonde la nécessité et la légitimité de l'État comme garant de l'intérêt général, instrument des politiques sociales de répartition et de distribution, et porteur des liens sociaux qui fondent le développement économique.

Reconnaître à chaque peuple le droit de définir son modèle de développement ne signifie pas qu'il n'y ait pas de responsabilité interne des régimes et des États nationaux. Au contraire, leur responsabilité est engagée, face à leurs peuples, sur les

choix des modèles et sur les orientations du développement, particulièrement en ce qui concerne le respect des droits humains. La nécessité de lutter contre l'idée néolibérale qui voudrait que tous les États soient forcément corrompus, bureaucratiques, inefficaces ne rend que

plus pressante la lutte que nous devons mener contre les déviations bureaucratiques, technocratiques et autoritaires des États.

Le refus de la fatalité

C'est à partir de la prise de conscience des conséquences dramatiques de la phase néolibérale de la mondialisation qu'est né le mouvement altermondialiste. Ces conséquences sont la montée des inégalités et de leur liaison aux discriminations ; l'aggravation de la domination du Nord sur les peuples du Sud et leur liaison aux conflits et aux guerres ; la mise en cause de l'écosystème planétaire et des droits des générations futures et leur liaison au productivisme et à la logique spéculative financière ; la montée des insécurités sociales, écologiques, guerrières et leur liaison aux idéologies sécuritaires et aux doctrines des guerres préventives. Cette prise de conscience permet de mieux comprendre les liaisons qui existent entre

les questions sociales, environnementales, sociétales et la question culturelle. Elle prend en compte l'intime liaison entre les niveaux locaux, nationaux, régionaux (au sens des grandes régions) et mondiaux.

La mouvance altermondialiste dans ses différentes significations est porteuse d'un nouvel espoir né du refus de la fatalité. C'est le sens de l'affirmation *Un autre monde est possible*. Nous ne vivons pas « *la fin de l'histoire* » ni « *le choc des civilisations* ». Contrairement à ce que nous serinent ces affirmations doctrinaires, nous ne pensons pas que le système dominant est indépassable et que les luttes sociales sont dérisoires à l'échelle des millénaires.

L'altermondialisme est un mouvement historique qui renouvelle et prolonge le mouvement historique de la décolonisation. Il tire sa force du soutien de l'opinion publique dans chaque pays et au niveau international. Il pose la question de la formation de l'opinion publique mondiale et de son rapport avec l'hypothèse d'une conscience universelle. Il interpelle les États dans leur nature, dans les politiques nationales qu'ils mènent et dans leur rôle sur la scène internationale. Il pèse sur le sens de la construction des grandes régions en tant que contre-tendances au néolibéralisme et à l'hégémonie géopolitique.

La stratégie du mouvement altermondialiste s'organise autour des caractéristiques de sa formation (la convergence des mouvements) et de son orientation (l'accès pour tous aux droits fondamentaux, à la paix, à la démocratie). La mouvance altermondialiste résulte de la convergence des mouvements de solidarité. Le mouvement syndical, le mouvement paysan, le mouvement des « sans » (sans travail, sans logements, sans droits) organisé dans *No-vox*, le mouvement des consommateurs, le mouvement écologiste, le mouvement féministe, le mouvement de défense des droits humains, le mouvement des associations de solidarité internationale. Sans compter les associations culturelles, de jeunesse, de chercheurs, qui confrontent leurs luttes, leurs pratiques, leurs réflexions.

A travers les Forums sociaux, une orientation commune se dégage, celle de l'accès pour tous aux droits, à la démocratie, à la paix. C'est la construction d'une alternative à la logique dominante, à l'ajustement au marché mondial, à la régulation par le marché des capitaux. A cette logique dominante, à l'évidence imposée, qui prétend que la seule manière acceptable pour organiser une société c'est la régulation par le marché mondial des capitaux, le mouvement altermondialiste oppose la proposition d'organiser les sociétés, et le monde, à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. Cette orientation commune donne son sens à la convergence des mouvements.

A travers les Forums sociaux, une orientation commune se dégage, celle de l'accès pour tous aux droits, à la démocratie, à la paix.

Un état d'urgence planétaire

En France, dans le cadre de la campagne électorale 2007 et à l'initiative du CRID, des associations ont décidé d'interpeller les partis politiques sur les enjeux de la solidarité internationale. Le CRID s'est engagé dans une double démarche. D'une part, avec Coordination SUD, la plateforme française des ONG d'urgence et de développement, dont le CRID est membre fondateur, pour porter des revendications auprès des partis politiques et des candidat(e)s dans les domaines de la politique de coopération internationale et la cohérence de cette politique avec les autres politiques, commerciale en particulier¹. D'autre part, en prenant l'initiative de la création du Collectif « 2007 : urgence planétaire ! » qui rassemble 22 associations citoyennes et réseaux représentant plus d'une centaine d'organisations réunissant plus de 300 000 militants. Ce Collectif anime la campagne d'opinion « état d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire ! » qui porte une cinquantaine de revendications sur neuf thématiques différentes². Cette dynamique met en évidence que la solidarité internationale dépasse très largement la seule politique de coopération internationale.

Depuis 2002, le niveau affiché de

l'Aide publique au développement (APD) française est en augmentation et atteindra probablement l'objectif intermédiaire de 0,5%, en 2007. Mais, en réalité, la contribution de la France au financement du développement a stagné. L'augmentation est due principalement aux annulations de dettes et à des artifices comptables qui gonflent artificiellement les statistiques de l'APD française. Seule, environ 50% de l'APD française peut être qualifiée de « réelle ».

La politique française de coopération au développement se caractérise également par un manque de cohérence et de lisibilité. Elle poursuit différents objectifs, souvent contradictoires. La France vient ainsi d'inscrire l'éducation, la santé ou l'accès à l'eau parmi les sept priorités de sa coopération au développement, alors qu'elle ne consacre toujours que 5% de son APD bilatérale aux services sociaux de base. Ce phénomène est aggravé par l'éclatement du dispositif institutionnel de la politique d'aide au développement. La réforme de juillet 2004 renforce la logique financière au détriment d'une approche partenariale de la coopération. L'Agence française de développement (AFD), qui est une banque de développement, voit ainsi son poids renforcé, sans que ses instruments soient réformés. Le ministère de l'Économie et des Finances conserve une place centrale au sein de l'APD française, à la différence de la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

A la différence aussi d'autres grands pays donateurs, la société civile demeure faiblement associée à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'APD française. Les organisations de la société civile restent à l'écart des instances stratégiques de définition de cette politique et le niveau de concertation avec l'État sur la négociation des instruments de cofinancement est particulièrement pauvre.

La France et ses partenaires européens adoptent des politiques publiques allant à l'encontre du dévelop-

Libre propos

La nouvelle donne

L'article que l'on va lire met l'accent sur la mobilisation citoyenne et la formation d'une opinion publique internationale. Il s'avère de grande utilité car ceux qui, comme moi, font des animations devant des publics tout venant notent un retard caricatural dans la compréhension du développement. Surtout il fournit une mise à jour, de surcroît prospective, à laquelle j'adhère sans réserve car elle rejoint ma propre analyse depuis plus de quarante ans que je suis sur ce terrain.

Je relève trois idées force. La première c'est le lien désormais avéré entre question sociale et question écologique. La seconde, à mon avis majeure et féconde, c'est le renversement de perspective qui veut que ce soient les droits fondamentaux, les "droits de l'homme", qui forment la base de l'économie mondiale et non le marché régulé par les capitaux. Parmi ces droits ressortent prioritairement les essentiels de la vie : nourriture, boisson, soins, logement... Tous les humanistes s'accordent à réclamer que l'on remette l'humain au centre de la vie de l'humanité à la place de l'économie régnante. La troisième c'est la conviction que l'organisation néolibérale de l'économie mondiale court vers une impasse et qu'il est plus que temps d'expérimenter des alternatives viables.

C'est dire si cet article engendre bien des réflexions. J'ai juste un petit regret, c'est la façon trop allusive dont y est traité le contenu de l'aide publique. Ce pourrait être l'objet d'une autre étude. Celle-ci en tous cas rendra bien des services, notamment à ceux qui tentent de former l'opinion publique.

Gabriel Marc

gabriel.marc3@wanadoo.fr

pement des pays du Sud. Selon les Nations unies, le montant du préjudice causé aux pays en développement par la politique commerciale et agricole des pays du Nord est ainsi plusieurs fois supérieur à l'ensemble de l'APD mondiale. La France doit mettre en cohérence l'ensemble de ses politiques publiques ayant un impact sur les pays du Sud avec les objectifs de sa politique de coopération au développement.

Les violations des droits engendrées par la domination des logiques financières et commerciales sur les droits humains et les normes sociales et environnementales sont légion. La persistance de régimes dictatoriaux soutenus par les grandes puissances, dont la France, pour des considérations géostratégiques ou économiques, accentue la pauvreté et les tensions sociales. La souveraineté des pays du Sud est bafouée par le fardeau de la dette. Les paradis fiscaux et judiciaires constituent un pilier du système financier international. La prolifération des armes et la prédation des richesses naturelles généralisent l'insécurité, attisent les guerres et alimentent une corruption massive. La plupart des États du Sud ne sont pas en mesure de maîtriser des entreprises multinationales puissantes qui se jouent des exigences éthiques au nom du profit. La hantise du terrorisme conduit à un renforcement des politiques sécuritaires qui remettent en cause les libertés et les droits fondamentaux.

C'est d'abord en France, à travers des politiques publiques nationales, que se joue la solidarité internationale.

Une mobilisation citoyenne

C'est d'abord en France, à travers des politiques publiques nationales, que se joue la solidarité internationale. De la mise en œuvre de modes de production et de consommation d'énergie durables au respect des

droits des étrangers et à la lutte contre les discriminations et les humiliations multiples - qui ont contribué au déclenchement des émeutes des banlieues défavorisées - la dimension Nord-Sud est présente dans toute la société.

Nous prenons position pour une politique de la France qui soit au service de la paix, au service du droit international, responsable et transparente en Afrique. Qu'elle respecte les droits des migrants, reconnaisse ses responsabilités dans l'endettement des pays du Sud, mette fin au scandale des paradis fiscaux et judiciaires, favorise une justice énergétique et climatique au niveau mondial. Qu'elle soit active en terme de responsabilité sociale et environnementale des entreprises et favorise le commerce équitable.

L'objectif de cette campagne combine une action citoyenne et une mobilisation citoyenne. Nous préparons aujourd'hui la phase locale de cette campagne et suscitons pour cela la création de Collectifs départementaux « 2007 : Urgence planétaire ! », auxquels nous souhaitons que se joignent les groupes locaux des associations membres du Collectif national. Une cinquantaine de ces Collectifs est en voie de création. Ils interviendront, à l'occasion des élections législatives, dans toutes les

circonscriptions pour faire connaître nos revendications. Ainsi, partout en France, nous favoriserons le débat public pour sensibiliser les citoyens aux questions de solidarité internationale. Nous inviterons les médias à se faire l'écho de nos initiatives et de nos propositions.

Le contexte est marqué par la délégitimation du politique aux yeux d'une partie importante de l'opinion. Acteurs de la société civile, nous militons pour une démocratie plus participative, favorisant l'expression citoyenne. Nous prenons part au « mouvement citoyen mondial » et nous nous inscrivons dans la dynamique des Forums sociaux pour élaborer des alternatives. Nous voulons peser sur l'élaboration des politiques publiques. Acteurs de solidarité internationale, nous proposons une autre mondialisation basée sur la garantie de l'accès aux droits, la satisfaction des besoins fondamentaux et le respect de la planète. La solidarité internationale est une valeur que nous portons. Elle s'appuie sur des pratiques citoyennes, de l'intervention locale à l'action planétaire. Face au caractère structurel des inégalités entre le Nord et le Sud, à l'individualisme et aux injustices, elle est aussi un impératif parce qu'elle représente la seule réponse durable aux enjeux du monde contemporain.

Gustave Massiah et Bernard Pinaud
guma@globenet.org b.pinaud@crid.asso.fr

¹ - Les propositions et les revendications portées par Coordination SUD sont téléchargeable à partir du site www.coordinationsud.org

² - Les propositions et les revendications portées la campagne « état d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire! » à partir du site www.etatdurgenceplanetaire.fr

Développement et civilisations, publication éditée par l'association Développement et Civilisations Lebrete-Irfed
49, rue de la Glacière – 75013 PARIS – 33(0)1.47.07.10.07 – contact@lebrete-irfed.org

Développement et civilisations est le nouveau titre de **Foi et développement** publié, depuis 1972, par le Centre Lebrete devenu Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed. Il reprend le titre de la publication éditée par IRFED de 1960 à 1973 **Développement et civilisations**.

L'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed est animée par un réseau d'acteurs de développement solidaire. Avec eux, elle conduit un travail de recherche et de formation. Son budget est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. **Bureau de l'association** : Yves Berthelot (président) – Jean-François Giovannini (vice-président) – Boutros Labaki (vp. M.Arabe) – Rethinam Mathias (vp. Asie) – Jorge Balbis (vp. Amérique Latine) – Yves Glorieux (trésorier-administrateur) – Sergio Regazzoni (directeur).

Publication - directeur Yves Berthelot, directeur de la rédaction : Richard Werly, secrétaire de rédaction : François Bellec, Conseil de rédaction : Yves Berthelot, Vincent Berthet, Pierre-Henri Chalvidan, Roland Colin, Jovite de Courlon, Bernadette Denis, Jacqueline Heinrich, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Michel Lostis, Gabriel Marc, Emile Poulat, Sergio Regazzoni, Christian Rudel, Pierre Vilain, Hassan Zaoual, - Secrétariat : Julie Englinger - publications@lebrete-irfed.org

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de Développement et civilisations. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Abonnement annuel tous pays (10 n°/an) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF - Chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre de Lebrete-Irfed.

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

•ISSN 1951-0012 – Imprimerie SEPIC – Paris – 0147051759 .